



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

IUT

Question écrite n° 129706

Texte de la question

M. Pascal Terrasse attire l'attention de M. le ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche sur la situation préoccupante des IUT dans notre pays. Aujourd'hui, les moyens alloués par les universités sont souvent en baisse. Du coup, on retrouve de très fortes disparités régionales. La cohérence nationale des diplômes est fragilisée. Pour les pallier, les responsables d'IUT ont très rapidement demandé l'instauration de contrats d'objectifs et de moyens avec les universités. Malheureusement ils ne sont pas établis. Au final, les objectifs de responsabilisation et d'autonomie de gestion qui étaient censés permettre aux IUT d'assumer leur cahier des charges national reviennent avec un effet boomerang, menaçant l'existence même des IUT. Dans ce contexte, nombre d'IUT se retrouve dans des situations dégradées. Dès lors, il l'interroge sur ses intentions afin de remédier à cette évolution. À ce titre, il souhaite savoir si ce dernier compte répondre aux demandes des responsables d'IUT, à savoir la transformation des circulaires en texte normatif qui s'impose aux universités, de constituer une structure fédérant les IUT dans chaque région ainsi qu'au niveau national et ce afin de permettre ainsi aux IUT de continuer à jouer un rôle majeur dans l'accès aux études supérieures et à l'emploi.

Données clés

Auteur : [M. Pascal Terrasse](#)

Circonscription : Ardèche (1^{re} circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 129706

Rubrique : Enseignement technique et professionnel

Ministère interrogé : Enseignement supérieur et recherche

Ministère attributaire : Enseignement supérieur et recherche

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 6 mars 2012, page 1982

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)